



FICHE-ACTION 2 : AMÉLIORER ET FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES À LA POPULATION

FONDS MOBILISÉ : FEDER

DOTATION : 400 000€

TYPE DE SOUTIEN : SUBVENTION

TYPES D'ACTIONS SOUTENUES

Ingénierie, petits travaux, équipement, mobilier visant à créer un nouvel équipement/service à la population (par exemple sur les thématiques culturelle, médicale, sanitaire, sportive, loisirs, enfance / jeunesse, formation ou vie sociale).

Ex : Etude de faisabilité sur le service de maintien à domicile ; bâtiments accueillant de « lieux hybrides »; atelier intergénérationnel (ingénierie) ; rencontres jeunes du territoire (ingénierie) ; lieu accueil enfants-parents.

Ingénierie, petits travaux, équipement, mobilier permettant la mutualisation de services aux publics.

Développement des multiples ruraux (ingénierie, petits travaux, équipement, mobilier).

Ingénierie, petits travaux, équipement, mobilier pour les bâtiments accueillant des tiers lieux.

Ingénierie, événement et prestation visant la mise en réseau des acteurs de la santé ou promotion des métiers de la santé.

Animation, évènement et investissement matériel favorisant l'accueil des internes sur le territoire.

Ingénierie favorisant la prévention santé sur le territoire.

BÉNÉFICIAIRES

Tous les bénéficiaires sont éligibles, sous réserve du respect de la réglementation européenne, nationale et régionale, à l'exception de :

- les SCI et les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle) » ;
- les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole.

TAUX D'INTERVENTION

- 100% pour les porteurs privés
- 80% pour les porteurs publics

SEUILS PLANCHER

- 25 000€ de dépenses éligibles sur l'opération présentée.
- 15 000€ d'aide FEDER.

SEUILS PLAFONDS

- 60 000€ d'aide FEDER.



Cofinancé par
l'Union européenne

Avant de déposer votre dossier, contactez l'équipe Europe pour bénéficier d'un accompagnement :
leader@pole-haute-lande.org